

LYON-SPORT

Organe des Sociétés Sportives, Vélocipédiques et Athlétiques

DE LYON ET DE LA RÉGION DU SUD-EST

PARAISSENT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ^{ts} limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an 7 fr.

Chaque demande en doublement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

70, rue de l'Hôtel-de-Ville, 70

Les Annonces sont reçues
au Bureau du Journal

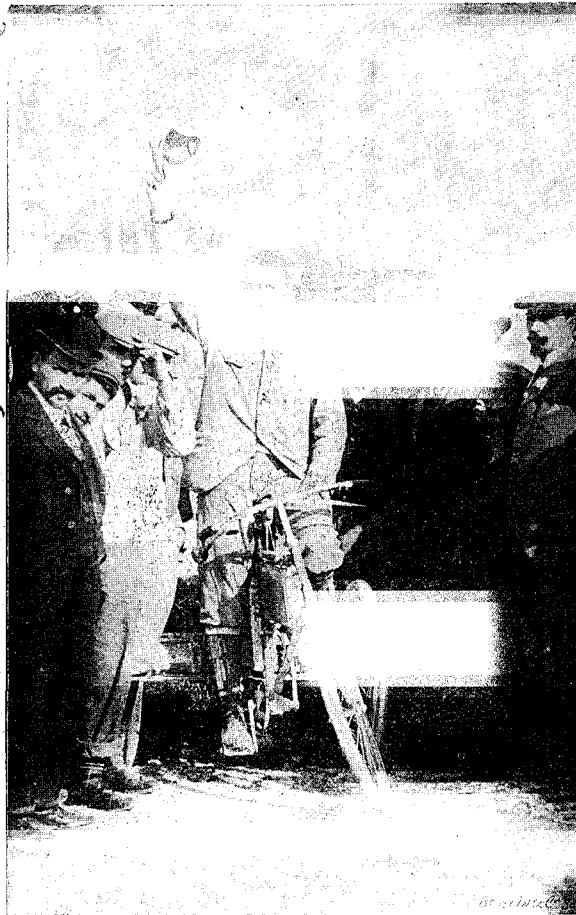
ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés

Par Série de 30 abonnements.....	4 50
— 40 —	4 »
— 50 —	3 50
— 100 —	3 »

Départements non limitrophes, 0.50 en plus

COURSE de Motocycles Nice-Cannes et Retour



M. GARIN, arrivé premier en 1 h. 46

CYCLES CLÉMENT

EXPOSITION DES NOUVEAUX MODÈLES 1898

SEULE AGENCE RÉGIONALE: 99, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Petites Annonces



CYCLES A CRÉDIT depuis 185 francs ; 16 francs par mois. Piste d'essai. — **Echanges, Réparations.**
136, rue Mazenod, et 12, rue des Tournelles.

CHIENS

*** **Coker.** — A vendre chiots cokers black spaniel, pédigrée illustre, parents primés dans plusieurs expositions canines, 60 fr. pièces au sevrage.

*** **Griffon Korthals.** — Superbe chienne griffon korthals, admirable en chasse, broussailleuse, arrêt de pieu, 8 jours à l'essai. — Prix : 150 fr.

*** **Pointer.** — Mâle, blanc et foie, grande taille, quatre ans incomparable sur tous gibiers, arrêt de roc, on donnera huit jours à l'essai. — Prix 250 fr. Bureau du journal.

*** **Braque bleu d'Auvergne.** — Mâle, bien traité, très belles formes, agé de 10 mois, arrête rapporte et commence à chasser, on cède pour cause de départ forcé. Prix 100 fr. Bureau du journal.

S'adresser au service de la publicité du journal, L. P. 10.

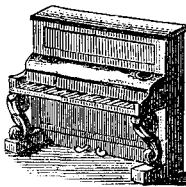
Ch. MORETTON & C^{ie}

9, place des Jacobins, LYON

PIANOS

ET

ORGUES



Choix considérable et Prix réduits

Acatène LA MÉTROPOLE

Cycle sans Chaîne, breveté s. g. d. g.

Pas de réglage, pas d'encrassement, pas d'entretien, douceur des roulements, graissage tous les trois mois. — Tous les accidents causés par les chaînes n'existent plus

PERNOT & CARTIER

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 91

Appareils à Acétyle, Lance-Parfum, Machines à coudre, etc.



MAL DE DENTS

Guérison instantanée

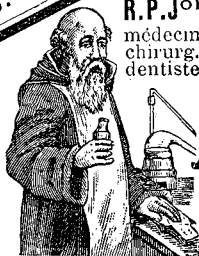
Infaillible
par les

GOUTTES BÉNÉDICTINES
DES RR. PP. J. et GÉROME

Prépr.
R. P. JON
médecin
chirurg.
dentiste.

En vente
chez princip.
Pharmac., Parfum.,
Coiffeurs, Drogistes, etc.

LA BOITE 2,25.
PICOT, dépositaire général
5, rue de l'Eglise LYON



Vente de Journaux et Imprimés

V^{ve} MELIN

Rue Quatre-Chapeaux
LYON

Friction Velocemen

de **M. PERRICHON**

Médecin-Chimiste, Membre d'Académie

Pour entraînement, prévenir tout engorgement et, par suite, l'ARTHRITE des cyclistes. Cette friction est également indispensable aux coureurs et aux gymnasiarques et à toute personne dont les muscles sont fortement excités par un exercice prolongé et un entraînement forcé. Prix du grand flacon : 5 fr. 50 ; les deux 10 fr. Adresser lettres et mandats à **M. PERRICHON**, médecin-chimiste, 2, place des Minimes, LYON (Rhône).

Il existe seulement
Une Bicyclette

LA PHÉBUS

Il existe seulement
Un Motocycle

LE PHÉBUS

Et puis, cherchez !!!

LYON — 4, Rue de la République — LYON

Société de Protection

DU

Commerce et de l'Industrie

32, rue Bergère, PARIS

Succursale de LYON : 41, rue de l'Hôtel-de-Ville

M. LUCAS, Directeur

SERVICE COMMERCIAL

Service de Renseignements sur le Crédit

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe des Sociétés Sportives, Vélodipédiques et Athlétiques

DE LYON ET DE LA RÉGION DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

A Nos Lecteurs

Il y a deux mois à peine, soutenus par l'adhésion immédiate des principales fédérations sportives de notre ville et de la région, nous nous décidions à fonder, à Lyon, un journal commun à tous les sports.

Nous étions, certes, persuadés, dès le début, que bientôt nous trouverions également de précieux encouragements auprès de nos nombreuses Sociétés sportives qui ne tarderaient pas à apprécier toute l'utilité d'un organe sérieux, impartial et bien renseigné, qui leur fût propre.

Mais nous étions loin, nous l'avouons sans fausse modestie, de nous attendre à un succès aussi complet et aussi prompt.

Bien accueilli par tous, sûr du lendemain, **Lyon-Sport**, avant même l'heure qu'il avait prévue, voit ses colonnes devenir trop petites pour toutes les informations qui lui sont demandées, toutes les communications qui lui sont transmises.

Il ne s'en plaint pas et accepte de grand cœur les devoirs imposés par le bienveillant accueil qui lui est fait. Succès, comme noblesse, oblige!

Aussi, sommes-nous heureux d'annoncer à nos abonnés et à nos lecteurs qu'avec le numéro 10, devant paraître samedi prochain, 12 mars, **Lyon-Sport**, tout en conservant le même nombre de pages, adoptera un format plus grand et plus commode que le format actuel.

Avec couverture rose, dont les 4 pages seront exclusivement réservées à la publicité, **Lyon-Sport**, imprimé sur beau papier blanc, pourra, ainsi agrandi et perfectionné, accueillir tous les articles d'intérêt général, toutes les informations, toutes les communications, sans crainte d'avoir à refuser les uns ou écarter les autres.

Il pourra, en même temps, faire la place plus large aux illustrations, si goûtées du public lorsqu'elles ont l'intérêt de l'actualité, réservant la préférence aux instantanés, que les amateurs lui communiquent déjà avec tant d'obligeance.

Sera-ce là la dernière modification de **Lyon-Sport**? — Non! Une autre plus importante encore — et on la devine — s'imposera bientôt! Mais à chaque jour son œuvre!

LA RÉDACTION.

L'Alcool devant l'Hygiène

I

La question de l'alcool et celle de l'alcoolisme ont fait verser des torrents d'encre. Il s'en noircira encore des rames de papier, et je crains bien qu'après cela elle n'en soit guère pratiquement plus avancée. L'économie sociale, l'économie politique et fiscale, l'économie sans épithète, l'économie de la santé, trop d'économies, ayant des intérêts différents ou divers, sont intéressées à la solution de ce problème pour qu'elle puisse aboutir, de façon à concilier d'inconciliables intérêts.

Comment faire, en effet, pour qu'une proposition puisse réunir le troquet, le bouilleur de cru, le ministre des finances et l'hygiéniste, dans un même suffrage? La disparate entre leurs vœux est aussi évidente qu'entre ceux du producteur de blé et du consommateur de pain: le premier veut vendre son blé cher, et le second manger le pain à bon marché! De même, le troquet veut vendre beaucoup de ses liquides poisons; le bouilleur continue à frauder le plus possible l'Etat, en produisant cent fois plus que sa propre consommation, privilège de son privilège; — le ministre des finances veut doubler, si possible, les revenus de l'impôt sur l'alcool, — tandis que l'hygiéniste prétend que le meilleur des alcools ne vaut rien.

Car c'est bien la formule à laquelle la grande majorité des médecins d'aujourd'hui s'est ralliée: il n'y a qu'un remède à l'alcoolisme qui menace de détruire notre race, c'est la proscription absolue de tout alcool de distillation.

Il y a des radicaux parmi nous, — ou n'y en a-t-il pas? — ces radicaux demandent même la suppression de toute boisson alcoolique de fermentation:

vin, bière, cidre, etc. Je ne vais pas jusque-là. Il est vrai que je dénie au vin, à la bière, au cidre, au poiré, le titre légitime de boissons hygiéniques; mais, tout en reconnaissant que ces boissons ne peuvent se réclamer de l'hygiène, — qu'on s'en passe fort bien et avec tout avantage pour la santé, et surtout pour la durée de l'existence, — que l'homme est le seul animal qui boive sans soif et manifeste un penchant pour les boissons fermentées, — que je ne saurais désapprouver les abstinents, les *teetotalers*, comme les appellent les Anglais; — qu'enfin ces abstinents ne sont ni moins robustes, ni moins résistants que les buveurs modérés de vin, de bière ou de cidre, je suis trop de mon pays pour oublier ce que la vieille gaieté française doit au vin, et combien l'admirable ressort qui est en notre race, ressort qui fait l'émerveillement de tous les peuples, amis ou ennemis, est attribuable à l'usage immémorial du jus de la vigne. Foin ! des buveurs de lourdes bières.

Certes, l'alcoolisme peut être la conséquence du seul usage habituel du vin, à doses même moindres qu'on ne serait tenté de le croire. Il ne faut pas oublier qu'un litre de vin à 10° contient 100 grammes d'alcool absolu, soit 200 grammes d'eau-de-vie à 50°, et qu'un travailleur qui se vante de boire ses deux litres de vin par jour, mais de ne jamais absorber de petits verres, ni d'absinthe, n'en ingurgite pas moins 400 gr., presque un demi-litre, pour peu que le vin ait subi la si commune pratique du vinage, d'eau-de-vie à 50°, et qu'avec cette dose, on arrive en dix ans, plus ou moins, à des désordres organiques imputables à l'alcoolisme.

Mais je sais aussi qu'au temps où la vigne de France suffisait largement à la consommation et exportait pas mal de ses produits supérieurs, il y avait des ivrognes, oui, mais c'était des ivrognes qui devenaient vieux. Et si on les plaisantait sur le rubis de leur nez, ils ne craignaient pas d'avouer qu'ils avaient fait le pourquoi, et que cette couleur leur avait coûté cher le centimètre.

Aujourd'hui, il n'y a plus de vieux ivrognes, ils n'ont pas le temps de vieillir : l'alcoolisme les tue avant la quarantaine. Et leur aspect seul prouve que le poison n'est plus le même, ou du moins qu'il n'agit plus de la même lente façon. Plus de faces rubicondes, mais des visages plombés, des yeux caves et hagards, des lèvres et des oreilles décolorées, des nez amincis et émâciés.

Je trouve donc sage, et pratique surtout, la doctrine qui permet l'usage modéré des boissons fermentées et reconnais, avec M. Lancereaux, que « l'usage modéré des boissons fermentées produit une légère stimulation du système nerveux; — que le cidre détermine une augmentation de la sécrétion urinaire; — que la bière, à petites doses, excite la faim; — que le bon vin agit plus particulièrement comme stimulant ».

(A suivre.)

Dr HUGUES.

HIPPISME

Equipage des Drags de Lyon. — *Dimanche 27 février.* — Le rendez-vous était à St-Fons et le départ a eu lieu derrière les usines de St-Gobain. La piste, très bien choisie, formait un immense fer à cheval. Longeant le chemin de fer jusque près d'Estressin, elle traverse les prés, de petits taillis et une série de fossés formant autant d'obstacles qui sont enlevés avec le plus grand entrain.

La chasse est ainsi ramenée à son point de départ après avoir suivi la rive gauche du Rhône et après avoir traversé Feyzin, où un public nombreux se presse pour la voir passer.

Le retour a été animé par plusieurs sauts de haies. Les chiens, menant bien, arrivent ensemble, à la fin du parcours, pour la curée.

Le temps était d'ailleurs très favorable et a contribué au succès de la réunion. Master : capitaine de Gissac. Le brush à Mlle Anginieur.

Dans le Field:

Baron et baronne de Séganville; M. et Mme Dugas; M. et Mlle Anginieur; lieutenant-colonel Sordet; commandant de la Rochère; capitaines de Gissac, de Lafond, de Colbert, de Vaux; lieutenants de Valence, de Buey, des Courtils, du Terre, de Ligonès, Brunet-Lecomte.

MM. Edouard Cottin, Alphonse Damour, L. Duplan, E. Gillet, Ch. M'Rœ, Ch. Schulz, J. Tramoy, J. Casati-Brochier.

Les charrettes du comte et de la comtesse de Cordon, du marquis de Bridieu, de M. de la Perrière ont pu suivre la chasse d'un bout de l'autre.

Dimanche 6 Mars. — *Fox-Hounds.* — Rendez-vous, place de Vaulx, à 11 h. 1/2. — Retour entre Jonage et Vaulx.

LES COURSES

AUTEUIL. — *Jeu di 24 février.* — Résultats :

Le Prix Roule, steeple-chase, à vendre, 3,000 francs, 3,500 mètres, a été pour Métempyscose, 6/4, à M. A. Paccard (Reeves), battant Ardéo, 9/4 (Brooks) et Spirella, 6/4 (Alb. Johnson).

Le Prix Baudres, course de haies, 4,000 francs, 2,800 mètres, a été pour Février, 4/1, à M. Ed. Archdeacon (F. Hall), battant le Passe-Temps, 50/1 (Meunier), et Rival, 40/1 (J. Eastebee).

Le Prix de la Butte, steeple-chase, 12,000 francs, 4,200 mètres, a été pour le Lys, 9/4, au baron Finot (Alb. Johnson), battant Quettehou, 13/4 (Maidment), et Turbot, égalité (Brooks).

Le Prix Rigoletto, steeple-chase, 4,000 francs, 3,400 mètres, a été pour Cornichon, 1/4, à M. J. Boussod, battant Goodwood, 7/2 (Basden).

Le Prix du Pont, steeple-chase, 5,000 francs, 3,400 mètres, a été pour Savoyard, 6/4, au baron de Lamartinière (A. Roberts), battant Eclair II, 4/7 (Maidment).

Le Prix de Saint-Cloud, course de haies, handicap, 4,000 francs, 3,000 mètres, a été pour Amourette II, égalité, à M. G. Aubry (Hughes), battant Labessière, 8/1 (Rich), et Armure, 2/1 (Maidment).

♣ *Dimanche, 27 février.* — Résultats :

Le Prix des Glacis, à vendre aux enchères, 3,000 francs, 2,800 mètres, a été pour Pistenhuit, 7/4, au comte Ganay (Collier), faisant *dead heat* avec Salve, 7/4, à M. J. Lebaudy (Monck); Tancrede, 3/4 (J. Clay), troisième.

Le Prix Bayard, steeple-chase, 6,000 francs, 3,000 mètres, a été pour Météore, 2/5, à M. G. Ledat (Maidment), battant Pan, 9/4 (Brooks).

Le Prix d'Auteuil, steeple-chase, 20,000 fr., 3,500 mètres, a été pour Le Lys 13/10, au baron Finot (Alb. Johnson), battant Ardent II, 7/1 (Brooks), et Cornichon 9/2 (A. Roberts).

Le Prix Betty, steeple-chase, handicap, 10,000 francs, 4,000 mètres, a été pour Saladin II, 3/1, à M. G. Ledat (Maidment), battant Austerlitz, 12/1 (Wright), et Détonator, 3/1 (Monk).

Le Prix Silversmith, steeple-chase, 4,000 fr., 3,400 mètres, a été pour Marie Stuart, 5/2, à M. Maréchal (W. Head), battant Quettehou, 10/11 (Maidment), et la Belle Ferrière, 5/1 (Hughes).

Le Prix des Tribunes, courses de haies, handicap, 4,000 francs, 3,200 mètres, a été pour Janval, 6/4, à Hollings (Collier), battant Paco, 5/4 (A. Roberts), et Armagnac, 4/1 (Alb. Johnson).

VINCENNES. — *Lundi 28 février.* — La Société du *Demi-Sang* a inauguré avec le plus grand succès, sur son hippodrome de Vincennes, ses réunions mixtes du printemps.

Prix du Retour, au trot monté, 3,000 francs, 3,900 m., 1. Palissandre, 6/1; 2. Qualifiée, 10/1; 3. Pistache, 20/1.

Le Prix de l'Asile, course de haies, 3,000 francs, 3,000 mètres, a été pour Ramier, 4/1, à M. de Romanet (Pantall) battant Bathilde, 25/1 (Gilpin), et Coquelicot, 100/1 (M. Bequet-Daly).

Le Prix des Jacinthes, steeple-chase, à réclamer, 3,000 francs, 3,400 mètres, a été pour Osteria, 16/1, à M. L. Cabois (A. Newby), battant Lhéris, 5/4 (Basden), et Valère, 9/4 (Morand).

Le Prix Astrolabe, steeple-chase, handicap, 4,000 fr., 3,800 mètres, a été pour Métempyscose, 2/1, à M. A. Paccard (Hughes), battant Mahonia, 5/1 (Rich), et Agar, 7/2 (Collier).

Prix des Primevères, au trot attelé, 2,000 francs, 4,000 mètres. — 1. Pepita, 6/1; 2. Mignonne, 2/1; 3. Beauceronne, 10/1.

Le Prix Patriarche, course de haies, handicap, 4,000 francs, 3,200 mètres, a été pour Fra Benedetto, 4/1, à M. le Mars-Brochard (Flint), battant Instantané, 3/1 (Brooks), et Armure, 5/2 (Maidment).

ENGHIEN. — *Mardi, 1^{er} mars.* — Après la Société du *Demi-Sang*, la Société Sportive a rouvert les portes de son coquet hippodrome d'Enghien. La première journée a été de tous points favorisée.

Le Prix du Loing, steeple-chase, à réclamer 3,000 francs, 3,000 mètres, a été pour Alfragan, 2/1, à M. Ch. Liénard (Collier), battant Sénégal, 5/1 (J. Barker), et Philocléon, 7/1 (Basden).

Le Prix du Vexin, course de haies, 4,000 francs, 3,200 mètres, a été pour Yverduin, 6/1, à M. Albert Menier (A. Clay), et Sinha, 4/5 (Alb. Johnson).

Le Prix de l'Ourcq, course de haies, 4,000 francs, 2,800 mètres, a été pour Préfet, 4/1, à M. L. Faider (Brooks), battant Chenille, 7/2 (Weech), et Flag, 16/1 (Turner).

Le Prix du Valois, steeple-chase, 5,000 francs, 3,500

mètres, a été pour l'Aurore II, 7/4, à M. R. de Monbel (T. Newby), battant Le Soda, 10/1 (T. Roberts), et Cinname, 8/1 (C. Smith).

Le Prix de la Marne, course de haies, handicap, 4,000 francs, 3,000 mètres, a été pour Wasp, 5/4, à M. Albert Menier (A. Clay), battant Dentist, 5/4 (Dickinson), et Bajardo, 5/1 (Kearney). J. d'ARÈSE.

*** Voici le calendrier des Courses du 6 au 21 mars 1898 :

Dimanche 6: Auteuil et Pau (trotting). — Lundi 7: Vincennes (mixtes). — Mardi 8: Enghien. — Mercredi 9: Levallois. — Jeudi 10: Auteuil. — Vendredi 11: Saint Ouen. — Samedi 12: Levallois. — Dimanche 13: Auteuil et Bruxelles. — Lundi 14: Enghien. — Mardi 15: Vincennes (plates), Pau et Nice. — Mercredi 16: Maisons-Laffite et Nice. — Jeudi 17: Auteuil et Pau. — Vendredi 18: Maisons-Laffite et Nice. — Samedi 19: Auteuil. — Dimanche 20: Paris, Nice, Pau (trotting), Mont-de-Marsan et Bruxelles.



TIR AUX PIGEONS

RÉUNIONS

Tir aux pigeons de Lyon. — Voici les résultats de la réunion du dimanche, 27 février.

La *poule d'essai* a été partagée entre MM. Chalandon, Damour (Eugène) et Bernus tuant 6/6.

Dans le *Prix des Pavillons*, qui a réuni 14 tireurs, les première et deuxième places ont été partagées entre M. le baron de Saint-Trivier et M. le comte de Saint-Severin 6/6; la troisième place a été partagée entre MM. Gazagne et Lablatinière 5/6.

Les autres poules ont été gagnées ou partagées par MM. le capitaine Joë, Debanne, Gazagne (Joseph), Jasigi, Courmont, Cottin, Anglois, Coulet, Brosset, etc.

En raison de l'ouverture de la chasse à la bécasse les tirs sont suspendus momentanément; nous annoncerons leur réouverture.

Tir aux pigeons de Monte-Carlo — Cinquante tireurs ont pris part au *prix de Roquebrune*. Les deux premières places sont partagées entre MM. Hoyos et King, 9/9, et la troisième place partagée entre MM. Moncorgé et Blake 8/9. L'autre poule a été gagnée par MM. Gallon et V. Blake.

♣ *Le prix Ciro*s a réuni quarante-et-un tireurs; les deux premières places sont partagées entre MM. le comte Gajoli et Gourgaud, 14/14; le baron de Mevius, 13/14, troisième.

♣ Cinquante et un tireurs ont pris part au *prix de Menton*. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Roberts et Galfon, tuant chacun 10/10. M. Poizat 9/10, troisième.

Une autre poule a été partagée entre MM. Galfon et King.

♣ *Le prix offert par l'Hôtel Métropole* a réuni trente-trois tireurs. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Hans Marh et Blacke tuant 10/10; la troisième place a été partagée entre MM. de Tavernost et A. Blyth, 9/10.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Bontiele, de Montesquiou et Moncorgé.

♣ *Le prix du Mont-Agel* a réuni 32 tireurs; M. Galfon premier, 12/12; M. le baron Tiele deuxième,

11/12; la troisième place a été partagée entre M. O'Brien et le colonel Boswal Preston.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Moncorgé et O'Brien.



TIR

PROPOSITION DE LOI

Ayant pour objet l'organisation du

TIR OBLIGATOIRE

(RENOYÉE A LA COMMISSION DE L'ARMÉE)

Présentée par *M. Emile COACHE, député.*

EXPOSÉ DES MOTIFS *(suite et fin).*

Toutes les puissances possèdent aujourd'hui des armes à feu de valeur à peu près égale.

L'homme reste donc le facteur prépondérant, étant l'élément du tir essentiellement perfectible.

Cet homme, ce tireur, nous le perfectionnerons en organisant et en rendant obligatoire, en France, l'enseignement théorique et pratique du tir.

C'est pourquoi nous avons l'honneur de déposer la proposition de loi suivante :

PROPOSITION DE LOI

TITRE PREMIER. — *Disposition générale.*

ARTICLE PREMIER. — L'exercice du tir est obligatoire pour tous les Français valides depuis l'âge de dix ans jusqu'à l'âge de quarante ans.

TITRE II. — *Tirs scolaires.*

ART. 2. — L'étude et la pratique du tir sont obligatoires dans les établissements publics d'instruction primaire ou secondaire de garçons.

En ce qui concerne les écoles primaires publiques, le tir y sera organisé conformément aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 27 juillet 1893.

ART. 3. — Les résultats des tirs scolaires feront l'objet d'un rapport qui sera adressé, chaque mois, par les instituteurs à l'inspecteur primaire de leur circonscription et par les principaux des collèges, les proviseurs des lycées et les directeurs des Écoles normales d'instituteurs à l'inspecteur d'Académie.

Les inspecteurs primaires transmettront les rapports des instituteurs à l'inspecteur d'Académie, dans le délai de quinze jours, à dater de leur réception.

L'inspecteur d'Académie, de son côté, adressera, tous les trois mois, un rapport d'ensemble au Ministre de l'Instruction publique et au Ministre de la Guerre.

ART. 4. — Les enfants qui reçoivent l'instruction dans la famille ou dans une école privée sont tenus de justifier de la connaissance du tir.

A cet effet, ils seront convoqués, deux fois par an, par l'Inspecteur primaire de la circonscription dans

le stand de l'école publique du domicile de leurs parents ou tuteur, et ils y effectueront des tirs en présence du maire de la commune ou de son représentant, d'un délégué cantonal et sous la direction de l'instituteur.

ART. 5. — Les résultats de ces exercices seront relatés dans un procès-verbal rédigé par l'instituteur, signé par le maire ou son représentant et par le délégué cantonal. Ce procès-verbal sera adressé à l'inspecteur d'Académie dans le délai de huit jours.

S'il est constaté que les enfants instruits dans la famille ou dans les écoles privées ne possèdent pas la connaissance du tir au même degré que les élèves des écoles publiques, le père, le tuteur ou la personne responsable encourra les peines prévues par les articles 13 et 14 de la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire.

Ces peines seront prononcées par le juge de paix, sur le rapport et la plainte de l'inspecteur d'Académie. L'article 463 du Code pénal sera toujours applicable.

TITRE III. — *Tirs des adultes.*

ART. 6. — Les adultes, à dater de leur sortie des écoles primaires publiques, collèges, lycées ou écoles normales d'instituteurs, sont tenus de continuer l'exercice du tir jusqu'à l'époque de leur appel sous les drapeaux.

ART. 7. Les tirs seront exécutés en présence du président de la société de tir ou de son représentant, du directeur du tir, du maire de la commune dans laquelle le tir sera effectué ou de son représentant et d'un délégué cantonal.

ART. 8. — Les adultes devront tirer, chaque année, cent balles au moins, en quatre jours.

ART. 9. — Les résultats de ces tirs seront consignés dans un procès-verbal rédigé par le directeur du tir et signé par les personnes désignées en l'article 7. Ce procès-verbal sera adressé à l'inspecteur d'Académie dans le délai de huit jours.

ART. 10. — Chaque année, ces résultats seront centralisés à la préfecture du département, où sera établie, pour chaque adulte, une fiche individuelle de tir.

ART. 11. — En cas d'infraction aux prescriptions des articles 6 et 8, le contrevenant sera, sur le rapport et la plainte de l'inspecteur d'Académie, traduit devant le juge du paix du canton de son domicile, qui, pour la première infraction, prononcera un blâme, et, pour l'infraction ou les infractions suivantes, appliquera une amende de 1 à 15 francs.

ART. 12. — Les tirs d'adultes seront exécutés soit à la carabine Flobert soit à l'arme de guerre.

ART. 13. — Les jeunes soldats qui, à leur arrivée au régiment, produiront un extrait de leur fiche individuelle de tir constatant leur assiduité aux tirs d'adultes et l'habileté acquise dans ces exercices, auront droit, pendant leur première année de

service et aux époques déterminées par les chefs de corps, à un congé de deux mois.

La durée de ce congé sera réduite à un mois pour les jeunes soldats n'accomplissant qu'une année de service militaire.

TITRE IV.

Tirs des soldats rentrés dans leurs foyers.

Art. 14. — Tout Français ayant accompli son service militaire est tenu de continuer l'exercice du tir jusqu'à l'âge de quarante ans.

Art. 15. — Les tirs après la sortie du régiment seront exécutés dans les stands de chaque département désignés par l'autorité militaire, en présence d'un délégué du Ministre de la Guerre, du préfet du département ou de son représentant, du président ou du directeur du stand désigné.

Art. 16. — Tout Français remplissant la condition prévue en l'article 14 devra tirer, chaque année, cent balles au moins, aux époques déterminées par l'autorité militaire.

Art. 17. — Les résultats des tirs seront relatés, pour chaque séance, dans un procès-verbal qui sera envoyé au général commandant le corps d'armée de la région. Tous les trois mois, cet officier général adressera un rapport d'ensemble au Ministre de la Guerre. Chaque année, ces résultats seront centralisés dans les bureaux du corps d'armée, où sera établie, pour chaque homme, une fiche individuelle de tir.

Art. 18. — Toute infraction aux prescriptions des articles 14 et 16 entraînera, pour le contrevenant, l'obligation de se rendre, pendant trois jours, dans un régiment afin d'y effectuer les tirs prescrits.

Art. 19. — Les tirs après la sortie du régiment seront exécutés à l'arme de guerre.

Art. 20. — Des subventions seront accordées aux stands existants dans lesquels ces tirs pourront être exécutés.

Les tirs auront lieu à une portée d'au moins 200 mètres.

Dans les arrondissements, les cantons ou les communes, qui ne renferment pas de stands, il en sera créé par l'autorité militaire, après entente avec l'autorité administrative.

Art. 21. — Les dépenses de munitions, de fourniture et d'entretien des armes seront à la charge de l'Etat.

Art. 22. — Les hommes de la réserve de l'armée active et les hommes de l'armée territoriale, qui se seront particulièrement distingués par leur habileté au tir, constatée par leur fiche individuelle, auront droit à une réduction des périodes d'exercices auxquelles ils sont assujettis par l'article 49 de la loi du 15 juillet 1889.

Cette réduction ne pourra toutefois, dans aucun cas, excéder la moitié de la durée de ces manœuvres.

Art. 23. — Un règlement d'administration publique déterminera toutes les conditions d'application de la présente loi.

DANS LA PRESSE

Nous lisons dans la *Gazette des Carabiniers Suisses* :
A propos de l'âge de la munition. — Il a paru sur ce sujet, dans la partie allemande de notre journal, une intéressante communication dont nous croyons devoir traduire les traits essentiels.

Après avoir parlé des diverses péripéties à travers lesquelles a passé la munition depuis l'introduction du chargement par la culasse et du calibre 10,4 et rappelé particulièrement les plaintes soulevées parmi les tireurs lorsqu'en 1877; la munition fabriquée en 1871 et 1872 fut livrée à la consommation dans un état déplorable, l'auteur nous cite une anecdote qui prouve que, si la munition est conservée dans de bonnes conditions, elle peut encore, même après un laps de temps d'une vingtaine d'années, conserver sa précision primitive.

Il s'agit naturellement de la poudre noire, car on ne peut encore se prononcer pour la poudre blanche conservée pendant autant d'années; l'auteur incline à croire qu'il en serait de même. La première condition pour la bonne conservation de la munition est de la mettre à l'abri de l'humidité. Bien des tireurs croient que l'humidité ne peut avoir aucune action sur la munition grâce aux douilles métalliques, alors que précisément l'humidité peut être transmise par ces douilles à l'aide de la chaleur et du froid. En ouvrant une cartouche et vidant la douille, on pourra constater que, pour placer quelques grains de poudre adhérant au métal, ce qui amène une inflammation lente et une explosion incomplète, le projectile n'a plus une marche aussi précise ou bien il est poussé de côté ou bien il perd de sa hauteur normale.

La munition humide se fait remarquer au tir par une odeur fétide qui sort de la chambre lorsqu'on extrait la douille, pendant que, si la munition est sèche, cette odeur est plutôt agréable. En faisant un tir d'essai avec des cartouches humides, l'auteur a pu constater l'état de celles-ci, grâce à cette odeur plus encore que grâce à de mauvais résultats. Il faut donc prendre la peine de placer la munition dans une chambre sèche; nos pères, à l'époque des armes se chargeant par la bouche, n'ont-ils pas parfois séché leur poudre au risque de la voir s'envoler en fumée pour avoir voulu trop prolonger l'opération.

En terminant, l'auteur met les sociétés en garde et à juste titre contre l'habitude si souvent remarquée de placer les douilles vides, qu'elles soient sèches ou humides, à défaut d'une caisse spéciale, dans les caisses à munitions et de laisser celles-ci dans un coin quelconque jusqu'à prochain exercice. On place quelquefois de la munition fraîche par dessus, de telle sorte que l'ancienne n'est employée qu'alors qu'elle a déjà souffert de l'humidité. Pour peu que cette munition soit employée pour un tir à conditions, elle amène de mauvais résultats qu'on ne sait à quelle cause attribuer. Bien des sociétés auraient eu de meilleurs résultats si elles eussent accordé plus d'attention et de soins à leur munition.

Le Fusil à petit calibre. — Les armées des principales puissances étant, depuis peu d'années, munies d'un fusil de petit calibre à magasin, il est peu probable qu'elles examinent prochainement le problème d'un réarmement; néanmoins, les travaux techniques vont leur train et l'année 1897 a fourni sur la question du fusil des données intéressantes.

C'est vers la réalisation d'un fusil *automatique*, c'est-à-dire se chargeant lui-même d'un coup à l'autre en mettant à profit la force vive du recul, que les recherches sont dirigées. Un pistolet Mauser du calibre de 6^m/_m et tirant automatiquement dix cartouches, puis une

carabine automatique de cavalerie, due au même inventeur, ont conduit à un fusil automatique Mauser construit par l'Allemagne à 3,000 exemplaires et mis en expériences par quatre bataillons. L'Angleterre, de son côté, a réalisé des fusils ou pistolets automatiques Maxim, Hotchkiss, Bergmann, Mannlicher, etc.

Parallèlement à ces recherches, dont la France a pris sa part, quelques inventeurs ont travaillé à pousser plus loin encore la réduction déjà si grande du calibre. L'un d'eux a présenté un fusil à magasin du calibre 5 millimètres; cette arme lance une balle à peine plus large que la tête d'un bouton de faux-col. Les avantages que procure cette extrême étroitesse de la balle sont l'allègement de la cartouche (par suite l'augmentation du nombre de cartouches portées par le soldat) et l'accroissement de la vitesse dont la balle est animée. Mais un projectile si mince perd en même temps beaucoup quant au pouvoir meurtrier.

Déjà les Italiens avaient constaté que leurs fusils, dont le calibre est 6 millimètres 5, le plus faible de tous les calibres usités en Europe, étaient impuissants à arrêter des charges de cavalerie : le cas s'est vu notamment à la bataille d'Adoua. C'est que la balle italienne, si elle ne rencontre pas un os, peut traverser un corps humain sans mettre l'homme hors de combat.

Un moyen de remédier à cette innocuité particulière, remède barbare il est vrai et contraire aux termes de la convention de Genève, consiste à pratiquer au couteau des entailles sur l'enveloppe métallique de la balle; il arrive alors qu'au moment où la balle atteint un corps, l'enveloppe se sépare, pénètre comme un vrille dans les chairs et y cause d'atroces blessures. Un officier anglais, le capitaine Berty-Cley, avait fait adopter momentanément ce procédé; des balles préparées selon ses indications à lacartoucherie de Doum-Doum (Indes) ont figuré dans les approvisionnements qu'on distribuait aux troupes chargées de réprimer les troubles du Nord-Ouest. Mais, plusieurs caisses de ces cartouches étant tombées aux mains des indigènes révoltés, les balles Berty-Cley ont été lancées par eux contre les colonnes anglaises, auxquelles elles ont infligé ainsi la peine du talion.

INFORMATIONS

♣ L'Ecole de tir ouverte au stand de la *Société de Tir de Lyon* a enregistré, dimanche dernier, sa 677^e adhésion : nous remarquons, cette année, un très grand nombre de lycéens.

Une nouvelle Ecole, à laquelle nous souhaitons le plus grand succès, s'est ouverte, dimanche dernier, au stand des *Tireurs du Rhône*. Ce n'est pas sans plaisir que nous voyons se multiplier les tentatives de ce genre qui ne peuvent qu'être profitables à notre sport.

♣ Notre camarade Vandaele, du *Carabinier-Gymnaste*, vient de se livrer à un réentement en règle de la cible-croix, récemment adoptée par la *Fédération du Nord*.

Dieu nous garde d'intervenir dans la discussion. Aussi bien, croyons-nous que toutes les cibles sont bonnes pour qui tire juste; et nous avons vu, plus d'une fois, les Bar, Roy, Delonchant, et autres tireurs du Nord, justifier cette opinion en se classant parmi les premiers dans les concours du Sud-Est.

Nous nous bornerons à souhaiter que la cible-croix, si bien battue en brèche par un *Nordiste*, ne soit pas celle du prochain Concours national, — la cible de l'*Union*, à visuel de 40, étant devenue, depuis longtemps déjà, la cible officielle et définitive de la très grande majorité des Sociétés.

♣ Une nouvelle intéressante :

Sur les démarches faites par l'*Union*, la Société française des munitions a consenti à recharger désormais, au prix de 80 fr. le mille, les cartouches Lebel fournies par elle. Chaque cartouche pourra être rechargée jusqu'à trois fois, mais pas davantage.

C'est toujours cela d'obtenu ! car on s'accorde à trouver, dans le monde du tir, que si ces fameuses cartouches Lebel de stand coûtent fort cher, en revanche elles ne sont pas toujours très bonnes.

♣ Au 21 février dernier, la *Patriote*, de Marseille, avait reçu déjà trente-cinq adhésions de Sociétés de Tir pour le grand Concours projeté en 1899.

La *Patriote* engage instamment les Sociétés à s'inscrire au plus tôt, leur rappelant, au surplus, que cette adhésion provisoire n'engage en rien leur responsabilité et n'a d'autre but que d'établir, sur des données sérieuses, les bases du programme.

♣ La *Société de tir de Montpellier* (Hérault) vient de renouveler son Comité, comme suit : MM. le colonel de Raymond-Cahuzac, président; de Fesquet, vice-président; Roux, secrétaire; Bruel, trésorier; Petitot, officier de tir; Cadoux, Domergue, Pradal, Royer, commissaires.

♣ La *Société de Tir de Lons-le-Saunier* (Jura) a également renouvelé son Comité à la tête duquel nous remarquons de vieilles connaissances, depuis longtemps sur la brèche : MM. Bonnotte, président; Billard, vice-président; Colombet, directeur; Chevassus, secrétaire; Devaux, trésorier.

♣ Trois nouvelles adhésions à l'*Union* :

552. Paris (*Société de Tir du XV^e arrondissement*);

553. Corbigny (Nièvre);

554. Chamonix (Haute-Savoie).

♣ Le Comité d'organisation du tir fédéral de Neuchâtel a commandé 10 médailles d'or, 4.250 d'argent et 3.250 de bronze. La médaille est frappée dans les ateliers de MM. Huguenin frères, au Locle.

♣ Nous avons sous les yeux le rapport annuel du Comité central des Carabiniers Suisses pour l'exercice 1897, et nous y voyons que cette importante association compte, à l'heure actuelle, 1.195 sections et 58.502 membres.

♣ Grève de concours ! Pas de concours à Dijon, pas de concours à Mâcon, en 1898. Mais nous savons que ces deux belles Sociétés ne restent pas, pour cela, inactives; peut-être ont-elles simplement reculé devant la concurrence possible des grandes fêtes de tir annoncées.

♣ Les représentants de la France au 2^e match international sont définitivement : MM. Violet, de Paris; Lardin, de Paris; Moreaux, de Rennes; Gautier, de Châteauneuf; Cavadini, de Paris. — Suppléants : MM. Masson, de Paris; Bourdon, de Lyon.

Les représentants de l'Italie, élus le 20 février, sont : MM. Tirotti, de Turin; Carassale, de Florence; Valerio, de Turin; Magagnini, de Rome; Mazzoni, de Bologne. — Suppléants : MM. Cerutti, de Turin; Iacoangeli, de Rome; Rinaldi, de Vérone.

♣ **Distinction honorifique.** — Nous apprenons que notre ami, M. Henri Petit, juge au tribunal de commerce, et dont les travaux économiques sont appréciés à l'étranger comme en France, vient d'être promu commandeur de l'Ordre royal de Charles III d'Espagne.

M. Petit est capitaine au 109^e Territorial, administrateur du Cercle militaire et de la Société de tir de l'Armée territoriale, et fut secrétaire-général du grand concours de tir de 1894.

COMMUNICATIONS

SOCIÉTÉ DE TIR DE LYON. — Concours d'ouverture. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le Concours d'ouverture, organisé par le Groupe des Tireurs de sections et ouvert à tous les tireurs, aura lieu les dimanche 27 mars, samedi 2 avril (l'après midi) et dimanche 3; nous publierons le programme dans notre prochain numéro, nous bornant aujourd'hui à en indiquer les parties essentielles.

Il y aura trois catégories, qui sont : 1^o toutes armes à 200 mètres, centre, 40 prix; 2^o toutes armes à 300 mètres, série, 30 prix; 3^o revolver libre à 20 mètres, série, 10 prix. — A 200 et 300 mètres, tir debout et à genou pour les armes de précision et tir dans les trois positions pour les armes de guerre réglementaires.

A l'occasion du XV^e anniversaire de sa fondation, le Groupe fait frapper une petite médaille commémorative qui sera donnée en argent, pour la prime de 30 cartons, et en bronze, pour celle de 10 cartons.

Le Groupe a voté, sur sa caisse, une allocation de mille francs pour former une partie des prix du programme; le déjeuner officiel aura lieu, au Stand, le dimanche 3 avril et la distribution des prix, le même jour, à 6 heures du soir.

Enfin, pour faciliter ceux de ses amis qui habitent hors Lyon, le Groupe a demandé à la Compagnie P.-L.-M. la faveur du demi-tarif.

Société des Tireurs du Rhône. — Dimanche, 6 mars 1898, concours public mensuel au Stand de la Doua.

1^{re} catégorie : concours public à la série.

2^e catégorie : tir au centre, concours public.

3^e catégorie : Réservée aux sociétaires tireurs de 2^e classe.

Dans chaque catégorie, un avantage de deux cartouches est accordé dans les positions debout et à genou cent dix francs de prix. Ouverture du tir à huit heures, fermeture à cinq heures.

Déjeuner au Stand à 11 heures 30.

Société de Tir de Lyon. — Dimanche 6 mars, concours public (au centre) à 200 mètres. Tir dans les trois positions pour les armes de guerre réglementaires, debout et à genou pour les armes de précision. Chaque tireur pourra faire trois cartons dont le meilleur seul comptera pour le classement.

Une montre aux armes de la Société et quatorze autres prix en médailles et diplômes seront distribués aux lauréats. Médailles du nouveau coin et diplômes du nouveau modèle.

♣ **Ecole de tir.** — Dimanche, 6 mars, dernière séance d'inscriptions et continuation des exercices de la première épreuve pour les élèves de l'Ecole de tir. La deuxième épreuve (au fusil Lebel) commencera le dimanche 13 mars.

Nota. — L'omnibus du Stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures. Déjeuner au Stand, à 11 heures 1/2 précises, au prix de trois francs.

Lyon-Sport rend compte de tous les ouvrages dont il lui est adressé deux exemplaires.



CYCLISME

COMMUNICATIONS

Fédération Cycliste Lyonnaise. — Nous rappelons aux Sociétés vélocipédiques affiliées à la *Fédération cycliste lyonnaise* que la prochaine réunion du Comité directeur aura lieu mardi soir, 8 courant, à 8 heures 1/2, au siège, café de la Bourse, 45, rue Grenette.

Ordre du jour :

1^e Lecture du procès verbal de la précédente réunion.

2^o Fixation des dates des championnats vitesse et fond de la F.C.L pour 1898.

3^o Question du Vélodrome.

4^o Discussion des propositions soumises par les Sociétés fédérées.

5^o Radiations prononcées dans les dites Sociétés.

Vu l'importance de cette réunion les Sociétés sont instamment priées de faire représenter par leur délégué officiel ou d'envoyer par écrit leur avis sur les questions à l'ordre du jour ainsi que leurs propositions pour y être discutées.

Le secrétaire-archiviste: E. PERDRIX.

Union Vélocipédique Lyonnaise. — L'U. V. L. a constitué pour l'année 1898 son bureau de la façon suivante :

M. L. Roussillon, président; M. C. Bouvier, vice-président; Teillon, trésorier; Meynial, trésorier adjoint; A. Artru, secrétaire; Mermet, secrétaire adjoint; MM. Gontard, Poulmarch et Rièux, conseillers.

Le mois prochain, il sera procédé à l'élection d'un président et d'un vice-président d'honneur.

Une indiscretion nous permet d'annoncer que le nouveau conseil d'administration organise pour fin avril une soirée select et nous pouvons présager à l'avance une réussite parfaite.

Bureau du V. C. S. — Dans sa dernière assemblée générale, le *Vélo Club Sineux* a renouvelé son bureau pour 1898 ainsi qu'il suit :

MM. Laborde, président; Ch. Jungbluth, vice-président; A. Marie, secrétaire; Sudan, secrétaire-adjoint; Caron, trésorier; Mantel, trésorier-adjoint; Lecointre, capitaine de route; Janet, lieutenant de route; Bizeau, Brachet, Thosquant et Patissier, conseillers.

Les Sports à l'Exposition de 1900. — Il avait été question d'organiser, en 1900, une section des sports athlétiques au bois de Vincennes.

Nous serions heureux de savoir où en est cette question et nous nous joignons à nos confrères de Paris, qui essaient de la faire revenir sur l'eau, afin de connaître ce qui a été fait. Quel est le comité organisateur et qu'a-t-il préparé jusqu'à ce jour? Nous nous sommes laissé dire que toutes nos questions étaient inutiles, car il n'y

avait encore rien de décidé et pas même un comité de désigné.

Nous sommes étonnés de cet oubli, car il y a urgence, si nous voulons que la partie sportive soit digne des autres merveilles de l'Exposition universelle. Aussi, c'est avec joie que nous verrions M. Picard, commissaire général de l'Exposition, prendre une décision et faire nommer un Comité comprenant les Grandes Unions françaises des principaux sports.

NIPRAT.

♣ Les deux amateurs lyonnais, Velay et Hérier, formeront cette année une équipe de tandem. Ils lancent dès à présent un défi à toutes les équipes d'amateurs de Lyon. Enjeu, date et distance à fixer.

INFORMATIONS

Le Syndicat des Coureurs lyonnais qu'on essaya en vain de constituer l'année dernière, est enfin en bonne voie de formation.

Après plusieurs réunions préliminaires des coureurs, le bureau a été ainsi constitué.

MM. Bouchard, président; Kakou, vice-président; Lagarde, trésorier; Paul Jacquet, secrétaire. Avec une personnalité aussi universellement sympathique que Bouchard à sa tête, le Syndicat est assuré d'une longue et heureuse existence.

VILLEFRANCHE. — Courses vélocipédiques. — Nous apprenons avec plaisir que M. Rollet, fabricant de bicyclettes à Villefranche, organise pour fin mars une grande course de bicyclettes d'amateurs purs, c'est-à-dire que tous les coureurs ne devront jamais s'être présentés dans aucune course ni d'amateurs, ni de professionnels.

Comme prix, il y aura : un tandem, valeur 700 fr.; une bicyclette de course, valeur 400 fr., et une bicyclette de route, valeur 300 fr.

Cette course se fera sur 100 kilom. environ dans la région de Villefranche. Sous peu, nous en donnerons l'itinéraire exact et en fixerons la date.

Le départ sera donné devant les magasins de M. Rollet, 216, rue Nationale, à Villefranche.

Les amateurs que cette course peut intéresser, sont priés d'en demander le programme à l'adresse ci-dessus.

Cette course aura lieu sous les auspices des membres du jury du vélodrome Rollet.

Nous ne doutons pas du succès retentissant que cette course doit donner à l'essor vélocipédique.

L'ordre du départ sera celui de l'inscription.

Itinéraire probable. — Arnas, Blaceret, St-Etienne, Odenas, Le Pont-des-Samsons, Cercié, Belleville, Montmerle, Messimy, Beauregard, Frans, Jassans, Trévoux, Ambérieu-sur-Anse, Anse, Luce-nay, Morancé, Chazay, Civrieux, Lozanne, Châtillon, Chessy, Le Breuil, Pont-Nizy, La Pompe, Passeloup, Le Pont Sollière et arrivée au Vélodrome.

Il y aurait deux ou trois contrôles à signatures et plusieurs autres volants. Le droit d'inscription serait de 5 fr. La date de cette course sera probablement fixée au 3 avril.

DIJON. — Les coureurs dijonnais commencent ces

jours-ci leur entraînement en vue de la prochaine saison.

Parmi ceux qui se remettent au travail, citons : Pichergu, Bresson, Simonet, Bergey; du côté des amateurs : Mairet, Pellegois, etc. Le Vélodrome n'a pas encore publié son programme en vue de la prochaine saison, mais tout nous laisse supposer que nous assisterons à de belles réunions.

SAINT-ETIENNE. — Saint-Etienne aura cette année son Salon du Cycle. Comme toute ville sportive qui se respecte, la grande cité industrielle aura, elle aussi, sa grande manifestation cycliste. Nous aurons, dis-je, un Salon du Cycle et en même temps peut-être bien — mais ceci sous toutes réserves — l'inauguration d'un superbe vélodrome permanent.

C'est à l'occasion de la venue à Saint-Etienne du Président de la République, en mai prochain, que tout cela a été décidé par le syndicat des fabricants stéphanois.

NICE. — La course annuelle de bicyclettes, championnat du *Pneu et la Côte d'Azur Sportive*, se courra, pour la 3^e année, le 30 mai prochain, lundi de la Pentecôte.

Cette course est ouverte aux professionnels amateurs, pupilles et vétérans, divisés par séries.

MARSEILLE. — Voici les résultats des courses données dimanche dernier au Prado.

Internationale. — 1. Oliveira; 2. Bouhours; 3. Girardet.

25 kil. — 1. Leynaud; 2. Bouhours, Lesna (tombé).

PARIS. — Le *Journal des Sports* organise, pour l'année 1898, une course de relais, dans les mêmes conditions, que celle faite en 1897, en y ajoutant en plus une course d'automobiles. Les organisateurs ont l'intention de laisser les Sociétés libres d'organiser elles-mêmes la course de relais, sur les parties de parcours qu'elles auront déclaré vouloir assurer.

Jusqu'à nouvel avis, les douze itinéraires de l'année dernière sont maintenus cette année, avec une modification en ce qui concerne Paris-Marseille et Paris-Perpignan. Paris-Marseille s'allongera de Marseille-Nice, et Paris-Perpignan ne sera que la continuation de Paris-Toulouse, le passage du massif central ayant été jugé à peu près impraticable.

La course de relais cyclistes de 1898 se fera les dimanche et lundi de Pâques. Avis au dévoué personnel consulaire de notre grande fédération nationale, à nos correspondants, à toutes les Sociétés cyclistes, qui voudront prêter leur concours. L'épreuve automobile aura lieu les dimanche et lundi de la Pentecôte. Avis aux chauffeurs qui désiraient s'inscrire.

ILE DE MADAGASCAR. — Le *Sport-Club de Tananarive.* — On annonce la constitution, dans notre colonie, d'une société sportive, le *Sport-Club de Tananarive.*

GENÈVE. — La piste de la Jonction est toujours à peu près déserte. Seul Th. Champion, accompagné de son fidèle Choppy (Hurni), y vient faire un travail sérieux en vue du match qu'il doit courir ici, le 10 avril, contre Pessoa. Sachant qu'il aura affaire à forte partie, le jeune manager de Champion entraîne progressivement son poulain, de façon à ce qu'il soit à l'apogée de sa forme au moment de la lutte qui, nous en sommes certains, sera très palpitante.

Les comités du *Touring-Club suisse* et du *Syndicat des Coureurs suisses* se sont réunis, ces jours derniers, pour procéder à leurs élections annuelles, deux bureaux ont été constitués comme suit :

*** *Touring-Club-Suisse.* — Président, M. F. Raisin ; 1^{er} vice-président, M. H. Schauenberg ; 2^e vice-président, M. Ch. Binet ; trésorier, M. A. Bastard ; secrétaire, M. H. Kündig ; les membres du bureau sortant ont tous été réélus, sauf M. A. Schwob qui avait décliné tout renouvellement de son mandat comme 2^e vice-président.

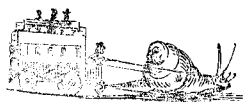
*** *Syndicat des Coureurs suisses.* — Dans son assemblée du mardi, 22 février, le comité du Syndicat des Coureurs suisses a réparti entre ses membres les diverses fonctions.

Président, M. Théodore Champion ; vice-président, M. Charles Etter ; trésorier, M. Albert Vassali ; secrétaire, M. Francis Portier ; vice-secrétaire, M. Albert Hurni ; membre adjoint, M. Henri Hemlberg.

Le comité a choisi comme local définitif du Syndicat, le café de la Bourse (brasserie Sandret).

L. A.

Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs la maison du **PETIT PARIS**, 9, place des Jacobins, pour leurs achats de maillots, bas, tricot, justaucorps de toutes sortes.



AUTOMOBILISME

NOTRE GRAVURE

Nos lecteurs vont voir que nous avons pris nos mesures pour que les fervents de l'automobilisme aient sur la course sensationnelle Marseille-Nice les renseignements les plus complets et les instantanés les plus intéressants.

En attendant, nous avons pensé leur faire chose agréable en publiant le portrait de M. Garin, arrivé premier en 1 h. 46 m. dans l'épreuve de motocycles qui a eu lieu entre Nice, Cannes et retour et qui a été comme le prélude de la grande course de demain.

Coursa Marseille-Nice.

La course Marseille-Nice, organisée par la *France automobile* et *Le Figaro*, pour les 6 et 7 mars, est un événement sportif trop considérable, pour que nos lecteurs ne soient pas tenus au courant de ses moindres incidents.

Notre rédacteur spécial d'automobilisme va donc se rendre à Marseille, à Hyères et Nice, d'où il nous tiendra au courant des différentes péripéties de ce tournoi au pétrole.

Dans notre prochain numéro, nous publierons des photographies prises par lui, des phases les plus intéressantes de cette course.

Le départ aura lieu à Marseille sur la place Castellane, à 11 heures du matin ; le contrôle est établi chez Marcellin.

Le bruit avait couru que, pour éviter les mauvaises routes des alentours de la ville de Marseille, le départ aurait lieu de Saint-Marcel.

M. Meyan a été bien inspiré en renonçant à cette idée et en permettant ainsi aux amateurs d'assister au départ et de donner un coup d'œil aux dernières nouveautés.

Pronostics. — Quoiqu'il est bien difficile, en matière de courses automobiles, de donner des pronostics à peu près précis (il faut faire entrer tant de facteurs en jeu!), voici cependant, d'après nous, les concurrents que leurs victoires antérieures doivent faire placer au premier rang.

Pour les voitures : comte de Chasseloup-Laubat ; R. de Knyff (Peugeot) ; Gilles Hourgières (Panhard) ; Rochet-Schneider (Rochet-Schneider) ; Giraud (Panhard) ; Charron (Panhard).

Pour les motocycles : vicomte du Soulier ; Fournier.

Voici la liste complète des engagements pour cette course :

Voitures. — 1^{re} série au-dessus de 400 kilos. — 1. Marcel Cahen, de Paris ; 2. Charron, de Paris ; 3. De Dion-Bouton (omnibus), de Paris ; 4. Georges Richard, de Paris ; 5. Gaston Liégeard, de Gevray-Chambertin ; 6. Mouter, de Paris ; 7. Maroc, de Paris ; 8. Gille Hourgières, de Paris ; 9. Serex, de Paris ; 10. Colonna, de Paris ; 11. R. de Knyff, de Paris ; 12. Baron de Benay, d'Hyères ; 13. Comte de Chasseloup-Laubat, de Paris ; 14. Bergeon, de Bordeaux ; 15. Is. Kœchlin, d'Audincourt ; 16. Lasslo, de Nice ; 17. Rochet-Schneider, de Lyon ; 18. Rochet-Schneider, de Lyon ; 19. Rochet-Schneider, de Lyon ; 20. Heath, de Paris ; 21. Baron Duquesne, de Nice ; 22. E. Chesnay, de Dijon ; 23. Baron H. de Rothschild, de Monte-Carlo ; 24. Baron H. de Rothschild, de Monte-Carlo ; 25. P. Chauchard, de Nice ; 26. De Paiva, de Paris ; 27. Audibert-Lavirotte, de Lyon ; 28. Audibert-Lavirotte, de Lyon ; 29. Audibert-Lavirotte, de Lyon ; 30. V. Mallein, de Nice ; 31. Breuil, de Paris ; 32. L. Mors, de Paris ; 33. E. Mors, de Paris ; 34. Yvert, de Paris ; 35. G. Norane, de Paris ; 36. P. Clérissy, de Nice ; 37. L. Duchon, de Carcassonne ; 38. Marquis de Montaignac, de Paris ; 39. Velghe, de Paris ; 40. D. Courtois, de Laon ; 41. Étienne Giraud, de Paris ; 42. Voigt, de Paris.

2^e série, au-dessous de 400 kilos. — 1. A. Mathieu, de Toulon ; 2. Labouré, de Paris ; 3. Georges Richard, de Paris ; 4. Montariol, de Paris ; 5. Nicodémi, de Nice.

Motocycles. — 1^{re} catégorie, de 100 à 200 kilos. — 1. Girardot, de Paris ; 2. Vicomte du Soulier, de Benais ; 3. Marcellin, de Marseille ; 4. Cléo, de Paris ; 5. Manet de Paris ; 6. Guy d'Honcourt, de Fuveau ; 7. Planette, de Paris ; 8. Henri Fournier, de Paris.

2^e catégorie, au-dessous de 100 kilos. — 1. Gaëtan de Meaulne, de Laval; 2. Alvarez, de Marseille; 3. De Dion-Bouton, de Paris; 4. De Dion-Bouton, de Paris; 5. Léon Raoulx, de Toulon; 6. L. Gasté, des Antilles; 7. E. Chesnay, de Dijon; 8. Mme Laumailié, de Nice; 9. M. Laumailié, de Nice; 10. P. Chauchard, de Nice.

A la clôture des engagements le nombre des inscriptions atteint 71; il y aura 49 voitures et 22 motocycles qui prendront part à la belle épreuve de demain.

Félicitations sincères à la *France Automobile* pour ce joli succès.

VILLEFRANCHE. — Le premier tricycle à pétrole a fait son apparition à Villefranche.

Il appartient à M. Rollet, directeur et propriétaire du vélodrome caladois.

C'est merveille de voir avec quel maestria il enlève les deux côtés qui forment notre grande rue, et si tous les systèmes sont comme celui-là que vont devenir, hélas! nos chères petites bicyclettes?

Enfin, c'est le progrès qui le veut. Et, forcés de nous ranger de son côté, espérons que ce moto aura au plus tôt un grand nombre de frères dans notre pays où le bon vin du Beaujolais rend l'esprit si ennemi de la routine.

Athlétisme Football

RÉUNIONS SPORTIVES

CHAMPIONNAT DU SUD-EST. — F. C. L. contre A. C. L. (équipes premières). — Dimanche dernier devant se jouer, entre le *Football-Club de Lyon* et l'*Athlétic-Club de Lyon*, le premier match de championnat de football du Sud-Est; malheureusement l'A. C. L. a déclaré forfait, son équipe étant incomplète au dernier moment.

Décidément nos championnats n'ont pas de chance, puisqu'il n'y a jamais de lutte... mais, patience, ce n'était que le premier match, il faut espérer que les autres épreuves nous réservent de plus intéressantes rencontres.

Pour remplacer le match de championnat, l'équipe première du F. C. L. et une équipe mixte de l'A. C. L. composée d'équipiers premiers et seconds, ont joué une bonne partie d'entraînement. Bien que le résultat ne fût pas douteux, les Acéélistes se sont défendus avec courage.

Cette partie a été l'occasion de la rentrée de plusieurs joueurs qui, ayant déserté les terrains de jeu depuis deux ou trois dimanches, ont eu souçi, au dernier moment, de l'honneur de leur Club.

Voici, à titre de document, le résultat succinct de cette partie d'entraînement. Le F. C. L. gagne par 51 points (15 essais: Evrard 6, Hadley 3, Ch. Perret 2, A. Clerc 1, Barbenès 1, Arto 1, Hill 1 et 3 buts: Gamber, Place, Gentil, à zéro. Henri PLACE.

GRENOBLE. — Dimanche dernier, par un temps splendide, s'est joué le match entre les lycées de Grenoble et de Lyon. Peu de monde au match, vu la cavalcade organisée en ville pour les jours gras. Reconnu parmi les spectateurs: MM. Viallet frères; de Lamorte-Félines;

Muller, proviseur; Bourdier, censeur, et plusieurs professeurs du lycée de Grenoble. Beaucoup de membres du Stade, du Cercle Sportif et du Lycée. Le lycée de Grenoble s'est admirablement défendu, ses équipes se sont multipliées, particulièrement l'arrière Prévot et Benedetti, Vernier et Couturier. Finalement le lycée Ampère, de Lyon, gagne par 16 points (3 essais, 2 Gentil, 1 Vigoureux, 2 buts Vigoureux, 1 but après coup franc Vigoureux) contre rien.

ROMANS. — Le match conclu entre l'*Union Sportive du Collège de Romans* et l'équipe seconde du *Football-Club de Lyon* s'est joué, dimanche dernier, sur le terrain de manœuvre à Romans, devant un nombreux public, qui envahissait même un peu trop le terrain réservé au jeu. Temps sec, terrain dur.

L'équipe de Romans, renforcée très utilement de trois bons joueurs du lycée de Tournon, s'est défendue avec une énergie qui, dès le début, a surpris ses adversaires. Favorisée par le vent et par une légère pente du terrain l'U. S. C. R., ayant eu le choix du camp, a menacé à diverses reprises le but des Lyonnais qui n'ont, pendant la première mi-temps, marqué qu'un seul essai.

A la reprise du jeu les Collégiens de Romans, manquant d'entraînement et n'ayant jamais joué plus de 30 minutes, se fatiguent vite et laissent Lyon, favorisé à son tour, marquer six autres essais. L'équipe seconde du F. C. L. incomplète, n'a joué qu'avec 13 équipiers; l'absence d'un excellent trois-quart et du meilleur des avants privait de tous ses moyens ce team, qui n'est pas encore de force à se présenter ainsi désorganisé. Un peu troublés d'abord, les Lyonnais se sont ressaisis ensuite, mais n'ont pas donné le jeu qu'on était en droit d'espérer de leurs précédents matches. Passes faites sans avancer, sans utilité, hésitation due peut-être à la crainte des chutes sur un sol caillouteux; avec le vent tous les coups de pieds placés ont été manqués.

Le F. C. L. gagne par 21 points (7 essais: Kahn 2, Crassé, Laval, Blouin, Chenet, Perret), à rien au collège de Romans. M. Burnichon, président du F. C. L., arbitrait.

Un banquet réunissait, le soir, au collège vainqueurs et vaincus, tous heureux de cette première rencontre toujours si utile à la propagation du football et des sports athlétiques. Le soir, entre les chansons, on a beaucoup parlé de la fondation, à Romans, d'un club, qui réunirait athlètes, footballers, cyclistes, tireurs, nageurs, etc.; nous serons heureux d'encourager l'initiative prise par les fondateurs de cette Société en formation: *Le Stade de Romans*. J. G.

CHAMBÉRY. — L'*Association Athlétique du Lycée de Chambéry* entraîne très régulièrement ses deux équipes. L'équipe Amblard l'emporte habituellement sur l'équipe Chevallier. Nous ne désespérons pas de voir l'A. A. L. C. mettre à profit cet entraînement et si elle ne participe pas aux championnats du S. E., elle aura sans doute à cœur de se mesurer avec une équipe lyonnaise. Ses demandes de matchs seront certainement acceptées avec grand plaisir.

DIJON. — **Cross Country.** — Le *Racing Club Bourguignon*, après sa victoire aux championnats du Sud-Est a fait disputer son Championnat annuel de cross-country réservé à ses membres. Disputée pour la deuxième fois, cette épreuve a été très intéressante.

La piste, très bien tracée par MM. Marchand et Labbé, mesurait environ 9 kilom. d'un parcours accidenté.

Le jeune coureur H. Chuchetet a confirmé ses précé-

dentes victoires et, notamment, celle encore récente à Tassin, en se classant premier devant Martinet.

Voici les résultats :

1. H. Chuchetet, 25' 31"; 2. Martinet, 25' 36"; 3. Pinsonnaux, 25' 39"; 4. Guenot, à 100 m.; 5. Plot.

Non placé : Fouillaud.

Comme on le voit, les trois premiers ont fini très près l'un de l'autre et nous ne pouvons que féliciter tous ces coureurs qui ont été très assidus, cette saison, et ont terminé, d'une façon brillante, la saison de cross.

Rappelons que, l'an dernier, ce Championnat avait été disputé sur 13 kilom., et avait été enlevé par M. J. Pinsonnaux, en 58'. Houdard était second, Doyen, troisième. Cette année, le Championnat, quoique moins long, nous a fait assister à une belle épreuve, et il y a tout lieu d'en féliciter le R. C. B. — Avec un tel entraînement il semble difficile que Lyon ait quelque espoir de reprendre le challenge du S. E.

Football. — Le *Racing Club Bourguignon* a fait entraîner ses équipes première et seconde en vue d'un match prochain contre une équipe lyonnaise.

Les deux équipes ont fait un excellent entraînement d'études. Beaucoup d'entraînements des deux côtés, et il y a tout lieu de féliciter les joueurs présents. Les points n'ont pas été comptés.

D'ici peu nous donnerons des renseignements complets sur la composition de l'équipe du *Racing Club Bourguignon*, qui jouera, à Pâques, contre Lyon.

Les réunions de courses à pied commenceront le 15.

PARIS. — **Championnats de France.** — *Union Athlétique du 1^{er} arrondissement* contre *Cosmopolitan-Club*. — L'U. A. 1^{er} a justifié les espérances que ses partisans avaient fondées sur elle, en gagnant par 6 points à 1 essai.

Stade Français contre *Ligue Athlétique*. — Comme toujours équipe incomplète au Stade. Sûrs du succès, certains équipiers se réservent pour des matches plus importants. Dès le début le S. F. s'installe dans les 22 mètres de la Ligue et marque 2 essais; les équipiers de la Ligue perdent la tête et ne résistent plus. Amand et Ellem marquent successivement 3 essais, à la suite de charges que les équipiers de la Ligue n'essaient même pas d'arrêter. A la reprise, la Ligue résiste mieux; le S. F. joue dur, et marque encore un essai, à la suite d'une série de jolies passes d'autant plus admirées que le S. F. se met rarement en frais de ce côté-là. Le S. F. gagne par 26 points (6 essais, 4 buts).

Prix Jean Borie. — *Association Sportive Internationale* (1^{er}) contre *Racing-Club* (2^e). — Le *Racing-Club* fait preuve d'une grande supériorité, et gagne par 22 points à rien. On joue de très jolie façon au *Racing*, et le prix Jean Borie ne peut lui échapper.

U. A. 1^{er} (1^{er}) contre *Cosmo* (2^e). — Le *Cosmo*, dont l'équipe première était battue par l'U. A. 1^{er}, prend sa revanche et gagne par 3 essais à 1.

S. F. contre *Ligue Athlétique*. — Partie dépourvue d'intérêt, aucune connaissance de jeu des deux côtés; inutile de parler d'homogénéité; 4 joueurs seulement ont conscience, au S. F., de ce qu'il font. Le S. F. gagne par 12 points à 3.

Association. — Le match de championnat entre le *Club Français* et le *Standard-Athlétique-Club* a été des plus intéressants et des plus acharnés. Le *Club Français* avait battu le S. A. C.. Hier le S. A. C. a pris sa revanche, et a gagné par 3 buts à 1.

Ces deux équipes sont donc à égalité de points, et

devront rejouer une dernière fois, pour décider du championnat.

Cross-Country. — Dernier jour d'entraînement. Chaque équipe s'entraîne silencieusement, aucun résultat à donner. Le championnat, qui se court dimanche prochain, a réuni de nombreux engagements; faire des pronostics est assez difficile, car, cette année, on n'a aucune ligne entre les différents clubs. En tous cas, le *Racing-Club* dont l'équipe est formidable, a de sérieuses chances et je classerai : « *Racing-Club*, U. A. 1^{er}, S. A. M.. La première place se dispute entre Bourdier Touguet, Tunmer. — Dans le peloton de tête : Free-moun, Dupré, Champoudry, Lecroq, Manaud, etc.

E. FICK.

FOOTBALL-CLUB DE LYON

Siège : Café Gruber, place des Terreaux, 13

Comité du 2 mars 1898. — Admission : M. A. Font, 19, place Morand.

Demande d'admission de M. Grange, à Pont-de-Chéruy.

Les démissions de MM. G. Range et Gaston Belon sont acceptées.

L'assemblée générale est renvoyée au mercredi 6 avril. — Dernière convocation.

PROFESSIONNALISME

Club Pédestre Lyonnais. — Dans sa réunion de samedi dernier, cette Société a admis MM. Chaffangeon, Drevet et Cuisinier comme membres actifs et M. Vincent, comme membre honoraire.

Après discussion, les statuts de la Société ont été définitivement adoptés et l'Assemblée s'est occupée de l'organisation du cross-country ouvert aux Sociétés lyonnaises et fixé au 6 mars.

MM. Brunet et Gallifet sont chargés de tracer la piste. Le départ sera donné à 2 heures et demie aux Aqueducs de Beaunand devant le café « au Rendez-vous des chasseurs ».

Les coureurs se réuniront à 1 heure 1/4, place de la Charité, pour prendre le tramway d'Oullins.

— Dimanche dernier, en vue de ce cross du C. P. L. les sociétés professionnelles ont couru un cross d'entraînement de 6 kil. Voici les résultats : 1^{er} Gautier (C. P. L.), en 23'10"; 2^e, Montessieux (C. P. L.); 3^e, Clément (A. S. L.); 4^e, Chabieux (C. P. L.), etc.

BOULES

CONCOURS DE BOULES. — A l'établissement Denis, 230, cours Lafayette pour les fêtes de Pâques, grand concours de boules. Prix du concours 2,500 fr., dont 400 fr. pour le championnat entre champions d'un concours de 128 quadrettes au moins. Cette innovation permettra de proclamer le champion des champions.

OULLINS. — Pour les fêtes de Pâques, concours de boules organisé par la Société des francs-joueurs d'Oullins.

Concours de tir : 1^{er} prix, 100 fr.; 2^e prix, 50 fr.; 3^e prix, 25 fr.; 4^e prix, 10 fr., plus trois prix de 5 fr. — Concours de pointage : mêmes prix que pour le concours de tir.

DÉCINES. — Nous rappelons que c'est demain dimanche, 6 mars, qu'aura lieu, à l'hôtel du Nord, chez M. Brun, le grand concours de boules organisé par les amateurs.

Poids Lutte



Il est un exercice, parmi ceux de la gymnastique, que peu de personnes pratiquent, que certains méprisent, que beaucoup ignorent: c'est celui de la lutte. Et pourtant ce sport fut celui qui, fut connu le premier, par les hommes, celui qui, dans une société meilleure que la nôtre, fut aussi goûté que les œuvres des poètes et des écrivains. Dans l'antique Athènes, le lutteur recevait des couronnes. A Rome, le peuple demandait *panem et circenses*, du pain et des jeux, et ces jeux que réclamait ainsi la foule, c'était surtout les combats de gladiateurs. Aujourd'hui nous avons la lutte à main plate. Les grands jeux du cirque ne sont plus.

La lutte est un sport abandonné aux professionnels, à quelques sociétés, à quelques associations ou gymnastes dirigés parfois par des médecins. La société choisie se refuse à l'admettre parmi ses jeux et pourtant c'est un des exercices le plus intéressants et aussi un de ceux qui sont les plus capables d'assurer le maintien de la santé.

Et, en effet, il a été remarqué dans une statistique faite par des docteurs de Lyon que c'est parmi les lutteurs et non parmi les athlètes que l'on rencontre les cages thoraciques les plus élargies au sommet. Ce sont donc les poitrines des lutteurs qui sont le plus à l'abri des maladies infectieuses qui attaquent le poumon rétréci et dont les nombreux microbes dévorent, en parasites, le tissu nécessaire à l'entretien de la vie organique.

On pourrait croire que c'est parmi les fervents de la lutte que se développe cette infirmité si fréquente désignée sous le nom de *hernie*; il n'en est rien; le lutteur s'est peu à peu habitué à tendre, dans ses exercices, la paroi abdominale et maintenant cette paroi est devenue pour lui une sorte de cuirasse qui le soutient mieux que toute ceinture serrée autour de sa taille.

Souplesse, force, résistance à la fatigue, développement progressif de la cage thoracique, tous ces éléments que nous fournit le sport de la lutte peuvent se résumer dans ces deux mots: force et santé.

Les ignorants de la lutte lui déniaient tout intérêt, tout plaisir: les connaisseurs, au contraire, apprécient ses bienfaits nombreux, toutes les joies intimes qu'elle peut apporter. Témoins, Richepin et Armand Sylvestre qui ont formé à Paris une société à laquelle appartiennent tous les fervents de la lutte; témoin aussi Bally qui, non loin de Lyon, à Saint-Etienne, a imité les deux grands écrivains parisiens. Bally, le jeune amateur, le superbe vainqueur des redoutables professionnels Camard, Mignon, l'émule de Cyclops, Bally a réuni autour de lui une société choisie qui s'entraîne chaque jour sous sa direction dans ce genre de sport. Honneur à lui.

Ne pourrions-nous donc pas en faire autant à Lyon? Resterons-nous en arrière des Stéphanois?

Amis Lyonnais, je fais donc appel à vous et je vous conseille de mûrir en toute assurance les conseils de celui qui se déclare, dans ce sport,

Votre plus humble serviteur,

DE NEAUX.

L'Athlétic-Club des Jeux Olympiques.

Alors qu'à Paris les anciennes sociétés cyclistes ont une tendance à pratiquer les autres sports, tels que l'aviron, le football, l'escrime etc., nos sociétés athlétiques lyonnaises, plus récemment constituées, cherchent à tirer profit de l'entraînement continu de leurs membres pendant l'hiver et confient à des commissions de vélocipédie l'organisation de ce sport de la belle saison. C'est ainsi que le Conseil d'administration de l'*Athlétic-Club des Jeux Olympiques* vient de décider l'adjonction d'une section vélocipédique et l'installation d'un garage dans le magnifique local de son siège social, 18 rue Rabelais. Cette société ne chercherait pas à préparer des coureurs pour nos vélodromes ou même sur route; elle se bornerait à préconiser le tourisme et à organiser d'intéressantes et joyeuses sorties.

SAINT-ETIENNE. — En attendant la fondation prochaine d'une Société, émule de l'*Athlétic-Club des Jeux Olympiques de Lyon*, les amateurs Stéphanois se livrent en particulier à leurs exercices favoris.

Quelques-uns sont dignes de mériter l'attention. Au premier rang, M. Henri Dardenne, non-seulement gymnaste hors ligne, mais aussi athlète remarquable, qui développe à deux mains, *sans élan*, une barre à sphère de 100 kilogs; M. Georges Manjonnet, surnommé le grand Georges, superbe dans ses *arrachés*; enfin, un tout jeune athlète d'avenir, Louis Bally, l'élève de M. Dardenne, rétablit d'une seule main une haltère de 75 kilogs, c'est-à-dire dix livres de plus que son propre poids.

Ces athlètes et leurs nombreux amis envoient à leurs collègues de l'*Athlétic-Club des J. O.*, leurs meilleurs souhaits de réussite et comptent sur leur visite lors des fêtes de gymnastique à St-Etienne.

LOUIS LE STÉPHANOIS.

GYMNASTIQUE



EN 1898

L'année présente se prépare d'une façon magnifique pour les gymnastes; de nombreuses manifestations sont en organisation dans toute l'étendue du territoire. Bordeaux, Paris, Château-du-Loir, Sens, Valenciennes, Boulogne-sur-Seine seront tour à tour le siège de divers grands concours de gymnastique.

Notre région du Sud-Est est, elle aussi, favorisée de plusieurs grandes manifestations, dont la plus importante sera, sans contredit, celle de St-Etienne, XXIV^e Fête fédérale de l'*Union de France*. Ce concours réunira un chiffre respectable de sociétés et d'associations.

Les gymnastes stéphanois ont déjà fait leurs preuves; en 1890 ils ont donné le VI^e Concours de la Fédération du Sud-Est; aussi l'*Union*, qui a vu à l'œuvre la Stéphanoise (seule société organisatrice en 1890) n'a-t-elle pas hésité à confier sa manifestation de 1898 aux Sociétés de St-Etienne, qui, à l'heure actuelle, sont au nombre de six. La cité des mines et des rubans verra, à Pentecôte, l'élite des gymnastes français que viendra couronner M. Félix Faure le chef de l'Etat.

Le 15 mai, c'est-à-dire deux semaines avant le Concours de l'*Union*, aura lieu, à Lagnieu (Ain), le

Concours annuel de l'Association de l'Ain; quelques sociétés de la région lyonnaise assisteront à cette manifestation dont nous aurons à reparler.

Comme autres grandes réunions gymniques, les 14 et 15 août verront se célébrer, à Mâcon, un concours international dont les bases émanent des dévoués dirigeants de la *Fédération du Sud-Est*; puis Cette donnera, aux mêmes dates, le XI^e Concours de cette même association du Sud-Est qui fut fondée en 1884 et a parcouru, pendant ces 14 dernières années, de si brillantes étapes. Nous aurons à revenir sur les états de services de cette grande association régionale et sur les sociétés et groupements qui émanent d'elles; pour l'instant, nous nous bornerons à indiquer, que le Comité Cettois, disposant d'une subvention importante, va faire les choses de façon magnifique. Les Sociétés fédérées, séduites par l'idée d'un beau voyage aux bords de la Méditerranée, se promettent d'aller nombreuses à Cette, après avoir assisté à la fête de l'Union.

Le Comité de Cette alloue une prime de déplacement de 4 centimes par kilomètre parcouru et par gymnaste travailleur, du 51^e au 300^e kilomètre, c'est donc une somme de 10 francs, nets, que chaque Société encaisse par exécutant, nous parlons bien entendu des sociétés se trouvant à la distance voulue. De cette façon le voyage à Cette n'est plus une dépense qui, souvent, à l'occasion d'un concours, vide totalement la caisse déjà si modeste de nos Sociétés de gymnastique, mais bien une partie de plaisir à laquelle rien ne manquera.

L'idée des primes kilométriques de déplacement a été appliquée pour la première fois, dans notre région, par cette même Fédération de Sud-Est, à l'occasion de son VIII^e Concours (24, 25 juin 1894, à Nîmes); les organisations des IX^e et X^e concours Clermont-Ferrand 1895, et Avignon 1897 ont ainsi la même tradition et ont alloué 0 fr. 025 par kilomètre et par gymnaste. Cette augmente dans de notables proportions l'allocation kilométrique, il est vrai que le déplacement est plus onéreux pour nos Sociétés. La Fédération l'a compris, ses comités aussi, félicitons donc les uns et les autres.

Pour terminer, ajoutons que le Comité du Concours de l'Union à St-Etienne alloue, lui aussi, une prime de déplacement qui n'est pas moindre de 0,03 centimes par kilomètre et par travailleur, déduction faite des 150 kilomètres premiers, et que *Lyon Sport*, qui suit avec une bienveillante attention l'organisation des différentes manifestations énumé-

rées ci-devant, se fera représenter à leur célébration par ses chroniqueurs gymnastes. J. MENASTE.

La Fédération des Sociétés de gymnastique du Rhône et du Sud-Est prie les Sociétés ou groupes fédérés, d'envoyer au secrétaire général de la Fédération, 4, place du Petit-Collège, à Lyon, leurs propositions pour l'établissement de la liste permanente du jury de l'année 1898. Il est rappelé que la liste est annulée chaque année.

Les jurés nécessaires au bon fonctionnement du concours de Cette, seront choisis dans cette liste.

VIENNE. — Dans son assemblée générale du 12, la Société de gymnastique « Les Touristes Viennois », a procédé au renouvellement de son comité qui est composé comme suit : président, Frenay; vice-présidents, Bonnet et Buthion; trésorier, Atwod; secrétaire, Veyret; moniteur général, Camut; moniteurs-adjoints, Reyboz et Badine; chef clairon, Limonier.

TENAY. — La Société de gymnastique de Tenay a composé son Comité, pour 1898, de la façon suivante : Président, M. Jean Quinson; vice-président, M. François Pascal; trésorier, M. Léon Clercq; trésorier adjoint, M. Louis Thozet; secrétaire, M. Pasquier François; secrétaire adjoint, M. Barle, Henri; administrateurs, MM. Emmanuel Warnery, docteur François, Ravier Henri, Dupont Joseph.

Pendant l'année, cette Société fait exécuter 6 tirs à l'arme de guerre à 200 mètres, non compris les tirs réduits.

PETIT COURRIER

Louis le Stéphanois. — Merci de votre acceptation; nous comptons sur vous et le collaborateur indiqué. Vous recevrez tous deux une circulaire. Voyez si le dépositaire signalé accepterait et nous lui ferons l'envoi demandé.

M. C., à Trévoux. — Vous êtes dans l'erreur la plus complète: le seul agent pour les cycles Rochet, de Paris, 15, rue de la République, à Lyon, est toujours M. J. LÉON.

CYCLES AVEC PRIME CLEVER
107, rue Duguesclin, près le cours Morand
GARAGES — TÉLÉPHONE — RÉPARATIONS

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

68.906. Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{rs}. — Lyon.

CYCLES CASTOLDI

MARQUE FRANÇAISE

32, Montée des Carmélites et Impasse des Carmélites, 3, LYON

A LA GRANDE MAISON

SUCCURSALE DE LYON — PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

VÊTEMENTS POUR SPORTS, CHAPELLERIE, CHAUSSURES

ENTRÉE LIBRE

GRANDS MAGASINS

PRIX FIXE

UNIVERSELS

49-51-53-55, cours de la Liberté, LYON-GUILLOTIÈRE

IMMENSE MAISON DE NOUVEAUTÉS VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT LYON

CONTINUATION de la VENTE SENSATIONNELLE de

BLANC, TOILES*Trousseaux, Layettes, Lingerie fine, Chemises
Mouchoirs, Bonneterie, Rideaux et Cretonnes pour Ameublements, etc.*

Spécialité de Jeux de Jardins et Salons

SILVENT

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 53

Lawn-Tennis, Raquettes anglaises

Fournitures de Photographie

ET

TRAVAUX POUR AMATEURS*Objectifs toutes Marques***J. SYLVESTRE**

Rue de Bonnel, 2, et Quai de la Guillotière, 7, LYON

ARMES*Chasse, Tir***VERNEY-CARRON & C^{IE}**

8, Rue des Archers

LYONFournisseurs des Sociétés de
Tir aux Pigeons**GRAND CAFÉ RICHE**

GIRAUD-BLAIN, Propriétaire

Rue de la République — Rue Président-Carnot

LYON — Place de la République — LYON**RESTAURANT, SALONS DE FAMILLES***Service à la Carte et à Prix Fixe*TÉLÉPHONE  DÉPÊCHES DU JOUROn ne peut trouver une **BICYCLETTE** plus parfaite que celle de**ROCHET DE PARIS | ROCHET DE PARIS**Cherchez dans n'importe quelle Marque
celle qui puisse rivaliser avec laComme élégance, fini, douceur des
roulements et le reste

Pour vous convaincre, allez rue de la République, 15, à Lyon. Voyez et comparez !!!

PAPIER SATIN**LE MEILLEUR PAPIER A CIGARETTES**Cahier gommé très pratique pour faire d'avance ou au
moment des cigarettes qui ne se déroulent jamais.